



**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022 A 18 h 00**

- ❖ Actualisation, informations, discussions

- ❖ Approbation du compte rendu : séance du mercredi 29 juin 2022
séance du mercredi 06 juillet 2022

1. POLE URBANISME & DEVELOPPEMENT DURABLE

- 1.1. Principe d'acquisition des parcelles à Mouleirettes
- 1.2. Principe d'acquisition des parcelles sises chemin du château
- 1.3. Droit de préemption urbain renforcé sur la commune du Cannet des Maures
- 1.4. Approbation de la convention ADS mutualisé avec les Mayons
- 1.5. Convention Enedis TdG – Mise à disposition
- 1.6. Convention Enedis TdG - Servitudes

AFFAIRES & QUESTIONS DIVERSES